



Parc naturel régional Livradois-Forez



Novembre 2015

Une autre vie s'invente ici

En 2016, le Livradois-Forez fête les 30 ans de sa labellisation par l'Etat en tant que « Parc naturel régional ». Créé dès 1984, le syndicat mixte porte le projet de développement novateur qui sera labellisé par le Ministère de l'Environnement et adopté par le Conseil régional d'Auvergne en février 1986. Trois décennies d'idées nouvelles, d'approfondissement des savoirs, de construction patiente de nouvelles solidarités. Voici quelques opérations qui démontrent la poursuite de cette politique volontariste de développement et de préservation du territoire.

Le syndicat mixte vient de connaître des évolutions importantes en intégrant de nouvelles missions pour mener des programmes à une échelle pertinente. Déjà en 2014, le syndicat mixte avait modifié ses statuts pour permettre l'adhésion de l'ensemble des communes concernées par la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Dore (SAGE Dore). En 2015, dans un souci de mutualisation, le syndicat mixte a intégré l'activité du Pays Vallée de la Dore qui porte notamment sur le numérique, la santé et la culture. Il s'est également doté d'une compétence nouvelle pour élaborer le projet de « SCoT Livradois-Forez » (Schéma de Cohérence Territoriale) dans le but de construire un projet partagé d'aménagement et de développement durables mais également de définir un cadre réglementaire pour les documents et programmes locaux en matière d'urbanisme et de logements, de préservation des terres agricoles et des ressources naturelles...

Bienvenue à l'APARA !

Association des Parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes

L'union de l'Auvergne et de Rhône-Alpes fait de cette nouvelle grande région la première en France en nombre de parcs naturels régionaux. Le réseau des parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes se compose de 9 parcs naturels régionaux et de 4 projets de parcs, ce qui représente près de 30 % de la superficie de la nouvelle région et concerne 25% des communes.

Les échanges techniques, les transferts d'expériences et les actions communes sont déjà nombreux entre les parcs. La création de l'association a pour but d'amplifier ce travail partenarial existant de longue date dans un contexte où coopération et mutualisation deviennent plus que jamais des facteurs de réussite.

La création de l'Association des parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes (APARA), dont l'Assemblée générale constitutive s'est tenue lundi 12 octobre 2015, vise à faciliter les relations entre les parcs et la région, ainsi qu'avec toutes les têtes de réseau régional. Animés d'une volonté de mutualisation, ces territoires d'exception entendent contribuer à l'attractivité des territoires classés parcs en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les 9 parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes sont les suivants : Baronnies provençales, Chartreuse, Haut-Jura, Livradois-Forez, Massif des Bauges, Monts d'Ardèche, Pilat, Vercors, Volcans d'Auvergne auxquels il faut ajouter 4 projets de parcs naturels régionaux : Belledonne, Dombes, Aubrac, Sources et Gorges de l'Allier.

Un partenariat avec L'EPF-Smaf pour des opérations en centres-bourgs

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez a décidé d'accompagner l'Etablissement public foncier d'Auvergne (EPF-Smaf) et la commune d'Olliergues dans la mise en place d'une procédure innovante de revitalisation des centres-bourgs.

La commune d'Olliergues enclenche ainsi plusieurs opérations avec l'accompagnement du Parc Livradois-Forez et de l'Atelier d'urbanisme :

En effet, l'EPF-Smaf accompagne les communes engagées dans un programme d'aménagement qui nécessite une maîtrise foncière importante au travers d'un financement spécifique dont le remboursement sera réalisé sur 12 années au taux de 1 %.

- la requalification d'un ensemble immobilier vétuste en local commercial, espace public et logements sociaux ;
- le déplacement de l'Office du tourisme sur un lieu plus central ;
- la création d'un nouvel espace public pour aménager des points de vue sur le méandre de la Dore.

Présidence et vice-présidences du syndicat mixte



Tony BERNARD
Président
du syndicat mixte



Nathalie BOUDOUL
Vice-Présidente
déléguée à l'agriculture
et la forêt



Annie CHEVALDONNÉ
Vice-Présidente
déléguée à l'urbanisme,
l'aménagement et les
énergies



Eric DUBOURGNOUX
Vice-Président
délégué à la biodiversité, l'eau et
l'éducation à l'environnement et
au développement durable



Corine MONDIN
Vice-Présidente
déléguée au
tourisme



Stéphane RODIER
Vice-Président
délégué à l'économie

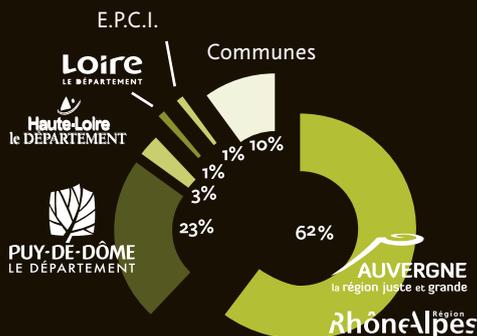


Yves FOURNET-FAYARD
Vice-Président
Président de la formation
SCoT Livradois-Forez



Gilles LALUQUE
Vice-Président
Président de la formation,
Pays de la Vallée de la Dore

CONTRIBUTIONS STATUTAIRES AU PROJET DE BUDGET 2016



DERSELF

Développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises du Livradois-Forez

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) désigne les actions que peuvent mettre en place les entreprises pour saisir les opportunités de développement suscitées par de nouvelles relations sociales, environnementales... Le but est de conquérir de nouveaux marchés, satisfaire les attentes des donneurs d'ordres industriels et des citoyens consommateurs, répondre aux marchés publics, se différencier, réduire ses coûts (économies de matières premières, d'énergie, de transport, etc.), prévenir les risques de toute nature (sociaux, sociétaux, environnementaux et, bien sûr, économiques), innover (éco-socio-conception

des produits), mobiliser les salariés autour d'un projet d'entreprise porteur de sens citoyen, améliorer l'image de l'entreprise.

A l'initiative du Parc Livradois-Forez, des entreprises, des collectifs d'entreprises et des partenaires qui souhaitent développer la RSE en Livradois Forez se sont réunis au sein de DERSELF (Développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises du Livradois-Forez).

Les objectifs de ce réseau DERSELF sont les suivants : démontrer l'intérêt de la RSE pour les entreprises, favoriser les échanges inter-entreprises et les réseaux des entreprises RSE, appuyer les

entreprises volontaires dans leurs démarches RSE, développer les relations entre les entreprises et les territoires, valoriser les bonnes pratiques en matière de RSE.

Pour ce faire, le Parc organise très régulièrement des rencontres inter-entreprises autour de problématiques particulières et aussi diverses que le handicap, les achats responsables, les procédés de fabrication, la préservation de l'environnement, la santé et la sécurité au travail etc. Ces rencontres sont très appréciées des entreprises participantes et connaissent un succès croissant.

La Maison du tourisme

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Maison du tourisme du Livradois-Forez, office de tourisme intercommunautaire (OTI) mutualise les moyens de 8 communautés de communes avec le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez pour favoriser le développement touristique et mieux faire connaître le territoire. Cette échelle de territoire permet l'accueil et l'information touristique d'environ 25 000 visiteurs par an dans l'ensemble de ses 7 bureaux d'information touristique : pays d'Amber, pays de Billom-Saint-Dier Vallée du Jauron, pays de Cunlhat, pays de Courpière, pays d'Olliegues, Entre Dore et Allier et Haut-Livradois...

La promotion du territoire pour inciter les vacanciers à venir en Livradois-Forez est notamment assurée via un nouveau site internet www.vacances-Livradois-Forez.com (environ 30 000 connexions annuelles), la participation à des salons touristiques, l'accueil de journalistes et l'édition de documents touristiques. La création et la diffusion de plusieurs catalogues (groupes, individuels et prochainement scolaires) appuie le nouveau service commercial dans ses démarches auprès des clientèles (autocaristes etc.) pour les inciter à passer une journée ou plus en Livradois-Forez. Plus de 50 visites guidées et balades nature et patrimoine sont organisées dans l'année grâce notamment à 3 guides conférenciers.

La Maison du tourisme propose un accompagnement pour les acteurs touristiques afin de les aider dans leur projet

de développement (promotion numérique, réservation en ligne, accompagnement des projets de création d'hébergements touristiques, etc.). Enfin, elle promeut le développement d'une offre touristique spécifique à l'image parc naturel régional et emblématique du territoire ainsi que le développement de la randonnée (en partenariat avec l'association Randonnée en Livradois-Forez).

Chaque prestataire touristique du Livradois-Forez peut bénéficier des prestations simples de la Maison du Tourisme (promotion du Livradois-Forez et de ses activités, inscription dans la base de données du site internet). Pour accéder à des services élaborés, un pack partenaire modulable et payant est proposé ainsi que des prestations à la carte.

La Maison du tourisme gère les 7 bureaux d'information touristique des différentes communautés adhérentes. L'équipe de conseillers en séjour renseigne tout au long de l'année touristes et habitants. Chaque bureau propose un service de billetterie. Il est ainsi possible de réserver des visites guidées mais aussi des excursions et des places pour les spectacles organisés en Livradois-Forez. Ces billets sont également réservables sur le site internet <http://www.vacances-livradois-forez.com/sejourner/sortir/agenda/>. On y trouve de plus un espace boutique avec vente de topo-guides, des coffrets de guides de visite des villes et bourgs de caractère du Livradois-Forez, etc.

Enfin, une liste d'hébergements disponibles à la nuitée est mise à jour tous les soirs.

DÉMARCHE DE PROGRÈS

Marque accueil et adhésion à la CETD*

La marque « Accueil du Parc naturel régional Livradois-Forez » concerne les prestations d'hébergement touristique (gîte d'étape et de séjour, chambre d'hôtes, meublé, hôtel, camping...) et les prestations de visite (centres d'interprétation, de découverte...) qui contribuent à l'accueil et à la valorisation du territoire Parc et de ses spécificités locales.

Le syndicat mixte accompagne depuis 2011, ces établissements touristiques à travers le droit d'utilisation de sa marque « Accueil du PNR Livradois-Forez ». Ces prestataires répondent à un cahier des charges précis et à des exigences de qualité de la prestation. Celle-ci doit respecter les valeurs du Parc, à savoir : la dimension humaine, le lien au territoire ainsi que l'environnement préservé et valorisé.

À ce jour, la marque « Accueil » réunit une vingtaine des prestataires ayant tous en commun leur passion pour l'accueil engagé et pour le développement durable en Livradois-Forez. Le logo « Accueil » garantit un niveau d'engagement en cohérence avec les principes d'un tourisme responsable et raisonné. Le prestataire offre un accueil chaleureux et convivial. Il est de plus en mesure de faire découvrir aux visiteurs les richesses du Parc Livradois-Forez ainsi que de les sensibiliser à la fragilité de l'environnement dans lequel ils passent leurs séjours.

Par ailleurs les activités touristiques situées dans le Parc peuvent adhérer à la Charte européenne du tourisme durable (une trentaine à ce jour). Cela se traduit par leur engagement dans une démarche de développement et de progrès, en harmonie avec la stratégie du Parc et la personnalité du territoire.

Le double objectif de cette Charte : s'attacher à la conservation et à la valorisation du patrimoine, développer et gérer le tourisme des espaces protégés en fonction des besoins des habitants, de l'environnement, des entreprises locales et des touristes.

* Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés